

**RASSEMBLEMENT DU 8 DECEMBRE DEVANT LA PREFECTURE DE L'ESSONNE
A L'INITIATIVE DE LA LIBRE PENSE DE L'ESSONNE
POUR DIRE : NE TOUCHEZ PAS A LA LOI DE 1905 !**

Une délégation composée de Louis Couturier, président de la LP 91, Françoise Rousseau, trésorière de la LP 91 et Dominique Desmorat, militant laïque à Evry, a été reçue pendant 40 minutes par M. Mathieu Lefebvre, Secrétaire général de la préfecture d'Evry et sous-Préfet de l'arrondissement d'Evry.

La délégation, appuyée par une trentaine de signataires de l'Appel des laïques départemental présents devant la préfecture, a fait part au représentant de l'Etat de notre totale opposition au projet de révision de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat annoncé par le gouvernement. Elle lui a indiqué que des délégations de même nature se tenaient ce week-end dans un grand nombre de départements conformément à la décision de notre Congrès national de St Herblain.

La délégation lui a remis un dossier complet expliquant le sens de notre démarche. Elle a souligné notre attachement à la liberté de conscience et insisté sur l'importance du respect de la loi de 1905 et de la laïcité, piliers de la paix civile et sociale dans notre pays.

La délégation a indiqué qu'il s'agissait d'une question nationale et que d'autres associations laïques participaient aux délégations organisées dans les départements pour faire respecter le principe fondamental de la loi de 1905 : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ».

Le Secrétaire général a rappelé le rôle du Préfet dont la mission est aussi d'informer les pouvoirs publics des revendications qui lui sont soumises. Il a reconnu que la loi de 1905 est une loi fondatrice de la République. Pour lui « l'Etat ne reconnaît aucun culte mais les connaît tous ». Une commission doit se réunir en janvier pour discuter des aménagements à apporter à la loi. Il a bien pris note de nos propos. Il les transmettra aux autorités compétentes ainsi que notre demande au Président de la République et au ministère de l'Intérieur de recevoir la Fédération Nationale de la Libre Pensée.

La délégation a clairement rappelé notre ferme opposition au contenu de la « feuille de route » annoncée par le gouvernement pour réformer la loi de 1905, feuille de route qui se situe dans le droit fil du discours du Président Macron aux Bernardins. Nous n'accepterons pas que l'on touche à la loi de 1905 sous prétexte d'encadrer les activités d'une religion quelle qu'elle soit. L'Etat n'a ni à reconnaître, ni à subventionner même de manière indirecte aucune religion. Nous ne voulons pas d'un concordat qui ne dirait pas son nom.

La délégation a profité de cet entretien pour lui faire part de notre inquiétude quant à des financements publics possibles pour la construction ou le fonctionnement du Centre culturel Teilhard de Chardin sur le plateau de Saclay en plein cœur de l'Université Paris-Sud, ce qui serait contraire à la loi de 1905.

A la sortie de la préfecture, un compte rendu oral a été fait aux militants laïques présents ayant bravé les intempéries. Merci à eux pour leur soutien ainsi qu'aux 55 signataires de notre Appel départemental.

Nous invitons tous les Laïques à la plus grande vigilance et à se tenir prêts à se mobiliser massivement si le gouvernement maintient sa volonté de dénaturer la loi de 1905 et s'il continue à ne pas donner suite à la demande d'audience déposée par la FNLP.

Pour nous contacter :

LP 91, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY, Email : librepensee91@gmail.com

Voir également le Portail des Fédérations sur le site de la FNLP